cahier special des charges

“plan multimedia de la région de bruxelles–capitale - etablissements d’enseignement secondaire”

questions & réponses

Q1	**Would it be possible to give us an indication of the purchase volume or a planned purchase budget for this tender, so that we would be able to make a decision regarding taking part in the tendering process?**
R1	**<u>Budget</u>** : – Vous pouvez estimer le volume avec les informations reprises dans la section C.1. (introduction) – U kan het volume schatten met behulp van de informatie die zich in Sectie C.1. bevind. (Inleiding) **<u>Planning</u>** : – Commande & déploiement prévu en 2012 – 2013 Bestelling en implementatie voorzien in 2012-2013 Nous vous rappelons que : « Sans préjudice des dispositions du Titre VI, Chapitre 1er, Section IV, article 102 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 précité l'offre sera rédigée en français ou en néerlandais. Cependant **les annexes techniques** pourront être fournies en anglais si elles n'existent ni en français ni en néerlandais. » Paragraphe A.1.14 du CSC2012.005 We herinneren u eraan dat : "Onverminderd de bepalingen van Titel VI, Hoofdstuk 1, Afdeling IV, artikel 102 van het genoemde koninklijk besluit van 8 januari 1996 dient de offerte in het Nederlands of het Frans gesteld te zijn. Evenwel mogen de **technische bijlagen** in het Engels verstrekt worden, indien blijkt dat deze niet in het Nederlands of het Frans bestaan. " paragraaf A.1.14 van BB2012.005
Q2	**Bij het vorige lastenboek werd er in de prijstabellen eveneens een evaluatie procedure opgegeven wat betreft de verrekening van het energieverbruik om tot een totaalprijs te komen. Dit is in de huidige prijstabellen niet opgegeven. Betekent dit dat de prijs voor energieverbruik NIET wordt geëvalueerd? Indien wel, kunt u ons dan aangeven op basis van welke parameters deze verbruikskost zal worden berekend voor elk element?**
R2	Inderdaad, het electriciteitsverbruik zal alleen geëvalueerd worden met het criterium van «Green IT»
Q3	**Op basis van welk aantal te drukken pagina's per maand (en gedurende hoeveel jaar) wordt de prijs van de tonerkost meegerekend in de evaluatie?**
R3	Voor de toner met «lage capaciteit» en «hoge capaciteit» wordt er een eenheidprijs gevraagd. Bedankt om het aantal pagina's per capaciteit van toners te vermelden.
Q4	**Dans le paragraphe relatif au dépôt de matériel d'évaluation à fournir avec l'offre, au point C.3.3 (p. 70), il est demandé de fournir un certain nombre de matériels. Ce matériel doit être accompagné des accessoires décrits au point C.3.2.2. (p. 69) ?**
R4	Comme stipulé dans le cahier des charges, le CIRB se réserve le droit de procéder à des tests sur le matériel proposé afin de s'assurer du bon fonctionnement des logiciels proposés. Si pour une raison quelconque le matériel de test doit être accompagné d'accessoires pour que le CIRB valide correctement la solution proposée, la réponse est oui.
Q5	**Peut-on ne remettre offre que pour 2 bundle ou doit-on pouvoir nécessairement proposer les 3?**
R5	Attention de ne pas confondre « lot » et « bundle ». Le bundle est un choix prédéfini pour laisser la facilité pour les écoles d'adopter le matériel qu'elles préfèrent. Un bundle sera donc composé de matériel pouvant provenir de plusieurs lots. Les fournisseurs sont libres de ne répondre qu'à un ou plusieurs lots.
Q6	**En quoi consiste le serveur email indiqué dans la liste des fonctionnalités qui doivent être présentes. Serait-il possible d'en expliquer l'usage?**

R6	Si la question est relative au NAS Serveur. De nombreux NAS offrent diverses fonctionnalités dont entre autres le service de messagerie. Le serveur de messagerie intégré au NAS permettrait d'héberger un véritable serveur de messagerie centralisé avec le propre nom de domaine de l'école par exemple. L'interface WEB du NAS permettrait de gérer ce service et les e-mails.
Q7	**Les fonctionnalités sur l'interface web du NAS doivent elle être les mêmes que celles sur le serveur, sachant qu'ils fonctionnent avec des processus différents?**
R7	Il est plus correct de parler de rôles que de fonctionnalités.
Q8	**4. C.1 --> bundle 2 inclut « 1 PC Serveur et NAS ». Or en C.2.1 : « un boîtier NAS (…) sera proposé dans le Bundle 1 et 2 à la place du serveur Windows » ==> quid ?**
R8	Veuillez lire « **et/ou** » en lieu et place à « et » et « ou » pour les bundles. Nous essayerons d'offrir un maximum de matériel aux écoles, il est clair que les deux solutions seraient préférées, mais cela dépendra de l'offre de prix par rapport au budget.
Q9	**Le temps de démarrage a l'air important --> disques SSD ?**
R9	Dans chaque plan multimédia, le temps de démarrage du PC proposé a toujours été demandé. Le temps de démarrage est en effet un critère de performance qui sera évalué. Le type de disque n'est pas imposé.
Q10	**Qui valide l'installation dans les écoles après installation ? Dans le csc des primaires c'était le CIRB mais maintenant cela n'est pas déterminé.**
R10	Il importe peu de savoir **qui** valide les installations, il est par contre important de savoir qu'elles seront contrôlées. Nous vous renvoyons vers les points A.2.16 (validation technique), A.2.17 (réception technique) & A.2.18 (réception provisoire) du cahier des charges.
Q11	**Pour les NAS, vous voulez une capacité de 1 TB net ?**
R11	La capacité n'est pas imposée, c'est par contre un critère qui sera évalué. La capacité demandée est la capacité hors système (OS) du NAS. Le soumissionnaire doit être capable d'estimer la capacité minimale à fournir par école pour le NAS. Notez que le NAS aura entre autres une fonction principale de stockage et de backup.
Q12	**Pour les NAS, faut-il prévoir du raid 5 ?**
R12	Nous demandons au minimum 2 disques dans le NAS. Il n'est en effet pas possible de faire du RAID 5 avec 2 disques. Le choix du nombre de disque revient au soumissionnaire qui déterminera s'il est opportun ou pas d'en mettre plus au regard des fonctionnalités demandées par le CIRB.
Q13	**Dans le cas d'écoles équipées du routeur CISCO 827 faut-il également prévoir un routeur ou un plus simple point d'accès 802.11n ne suffirait pas ?**
R13	Si la question est relative au lot2, le matériel à fournir pour un réseau WiFi doit au minimum offrir les fonctionnalités demandées au point C.3.2.3. Ce matériel sera fourni aux écoles ne disposant pas de point d'accès sans fil à internet et sera connecté au réseau « internet » filaire existant.